

## « On est dans la détection des difficultés »

Le Crédit Mutuel Anjou a accordé 1 400 prêts garantis par l'État, dont un quart est déjà remboursé. Entretien avec sa directrice générale, Isabelle Pitto.

Revenons un an et demi en arrière. Comment le Crédit Mutuel a-t-il vécu le début de la crise sanitaire ?

Isabelle Pitto, directrice générale du Crédit Mutuel Anjou : « Pour nous, 2020 a vraiment été l'occasion de démontrer notre différence mutualiste. Ça a été l'expression de notre raison d'être : ensemble, écouter, agir. En un rien de temps, tous nos conseillers se sont retrouvés à appeler les clients pour les accompagner au mieux. Ça a été très vite avec les pouvoirs publics, l'informatique... Je n'avais jamais vu une telle démarche collective. »

Combien de prêts garantis par l'État (PGE) avez-vous accordés ?

« Nous avons octroyé des PGE à 1 400 entreprises, pour un montant total de 121 millions d'euros engagés. Il y a eu un réel afflux dès le début. La démarche a été d'avoir recours au PGE par défaut. Il fal-

lait agir rapidement pour aider à passer la vague. On était sûr de la gestion automatique de l'urgence. Ensuite on réfléchissait aux besoins. »

Avez-vous mis en place d'autres dispositifs pour aider les entreprises ?

« Oui. Celles qui bénéficient d'une assurance en perte d'exploitation ont également touché une prime de relance pour 1,2 million d'euros. On a aussi accordé 4,3 millions d'euros de reports d'échéances de crédit. Ça a été de grosses preuves de solidarité. »

Certains secteurs ont-ils eu davantage recours au PGE ?

« Les secteurs fortement impactés par la crise, comme la restauration, l'hôtellerie, les loisirs, ont beaucoup fait appel au PGE. Le textile aussi. »

Comment ces prêts ont-ils été utilisés ?

« Beaucoup ont conservé leur PGE en trésorerie ou l'ont utilisé partiellement. Les comptes courants étaient pléthoriques, parce que personne ne savait ce qui allait se passer. »

Les entreprises ont-elles commencé à rembourser ?

« Un quart des PGE sont déjà remboursés et parmi les autres, 55 %



CO - Laurent Combet

Angers, le 8 octobre 2021. Isabelle Pitto, directrice générale du Crédit Mutuel Anjou.

ont opté pour un différé d'un an. Au national, on est sur 16 % de PGE remboursés. Nous avons ici une vraie proactivité sur le sujet en Anjou. On est dans une phase où ceux qui n'en ont pas besoin remboursent, les autres optent pour le différé. On revient à la vraie vie. »

Cette dette comporte-t-elle un risque pour les entreprises ?

« Aujourd'hui, on a un niveau de

risque extrêmement bas. On sait qu'on est sur une vue artificielle, puisqu'on est encore sous perfusion. Donc on est plus que jamais dans la détection, dans l'anticipation. On reste vigilant car d'autres risques sont apparus avec les difficultés d'approvisionnement et de recrutement. Suivant les secteurs et les entreprises, il peut y avoir de grosses difficultés. »

Chloé Bossard

### Un tiers des entreprises a eu recours au PGE

Près d'un tiers des entreprises de Maine-et-Loire (32,8 %) a eu recours au prêt garanti par l'État (PGE), selon une enquête réalisée par la Chambre de commerce et d'industrie en juillet 2021 auprès de 1 523 dirigeants. Parmi celles qui l'ont touché, seulement 19 % affirment l'avoir utilisé totalement, 35 % par-

tiellement et 46 % l'ont conservé en trésorerie. Concernant le mode de remboursement, 57 % des sondés comptent amortir leur PGE sur cinq ans, 22 % veulent le rembourser à l'échéance et 9 % souhaitent demander un report d'échéance supplémentaire. Les 12 % restants n'ont pas encore pris leur décision.

Enfin, 38,3 % des chefs d'entreprise interrogés envisagent de recourir à des aides supplémentaires en 2021. Ils sont 18,5 % à vouloir demander l'aide « coûts fixes », 12,2 % l'activité partielle, 11,2 % le report de charges Urssaf, 6,6 % le report de charges fiscales et 5,6 % se tourneront vers le PGE.

Le Courrier de l'Ouest 49 économie – Jeudi 25 novembre 2021